

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMMEDEUXIEME SESSIONProjet de Rapport sur la mise en oeuvre

-----

Il y a lieu d'apporter les corrections suivantes  
au texte français du document E/CN.4/53 :

1. Page 1.

Libeller le titre comme suit :

"COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

DEUXIEME SESSION

Rapport du groupe de travail chargé d'étudier  
le problème de la mise en oeuvre

Rapporteur: M. Fernand Dehousse (Belgique)"

2. Page 1.

A la cinquième ligne, lire problème au lieu de projet.

3. Page 1.

A la dernière et à l'avant-dernière ligne, lire :  
"se sont fait représenter à ses délibérations".

4. Page 8.

A la dernière ligne, lire : "s'imposait".

5. Page 10.

A la 17ème ligne, lire : "l'obligation où ceux-ci".

6. Page 11.

A la 8ème ligne, lire : "leurs pays".

7. Page 16.

A la 7ème ligne, lire "recommandation"

8. Page 20.

A la 9ème ligne, lire "refuser".

9. Page 21.

A la 5ème ligne, lire "en matière de".

10. Page 21.

A la 10ème ligne, la fin de la parenthèse vient après  
les mots "par exemple".

11. Page 22.

A la 15ème ligne, lire : "quels seront".

12. Page 22.

A la 17ème ligne, lire "question"

13. Page 23.

A la 23ème ligne, lire "reçoit".

14. Page 23.

A la 23ème et à la 24ème ligne, lire : "d'individus,  
de groupes d'individus, d'associations ou d'Etats".

15. Page 29.

A la 12ème ligne, mettre une virgule après "Droits  
de l'Homme".